

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-17801 / 101209
Lehnherr SA, 2022 Bevaix
chauffeurs: livraison des produits alimentaires frais
besoins spéciaux de consommation
5 H
01.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)
- 11-17803 / 102048
Sedirep SA, 1227 Carouge GE
*) nettoyage et dégraissage industriel des installations de ventilation
(restaurant, hôtel, industrie). Travaux sur tout le territoire Suisse.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement)
- 11-17808 / 100408
Swissprinters Lausanne SA, 1020 Renens VD
rotatives, presses à feuilles grand format, chaîne de finitions
(brochage-expédition), prépresse.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
105 H, 35 F
01.04.2011–31.03.2014 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

25 janvier 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail